

le. Grand'rue 20.

runeaux

ux, Californie et Bosnie.
 évaporées, douces et aigres.
 Poires sèches.
 Abricots évaporés.
 us Elémé et Smyrne.
 ix de café rôti (grillé).
 magasin de comestibles
 EYVAUD, Grand'rue 38,
 BULLE

VENDRE

ar à pont sur ressorts, à un
 resser à François GRAND, maré-

lisse égarée.

e, manteau rouge et blanc, s'est
 vendre vendredi soir. La ramener ou
 riétaire, M. Louis Corboz, asses-
 our-de-Trême, qui récompensera.



S MERVEILLEUX!
 vrai SAVON aromatique
 ait de l'is

BERGMANN & Cie.
 s de cour, à Dresde et Zurich,
 e plus efficace et le plus propre
 aptions importunes, les taches de
 boutons, les dartres, comme aussi
 au dure, sèche et jaune, etc.
 l'imprimerie de la Gruyère, à
 centimes la pièce.



XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



RE VETÉ!!!
 LE
 ent Universel

e Plüss-Stauffer
 ablement sans rival pour
 les objets cassés, soit verre,
 vaisselle de table et de cuisine,
 re, métal, corne, bois, papier,
 cuir, etc., etc.
 flacons de 65 cent.
 pour le district: Imprimerie de
 Bulle.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

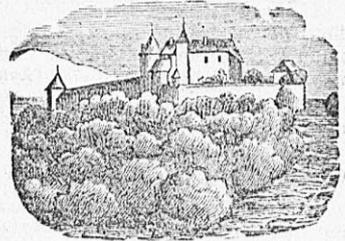
IE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE:
 actures,
 PPES COMMERCIALES
 sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.
 s de laiterie, etc.
 ETS DE MÉNAGE
 à 10 cent.
 PIER A LETTRES
 volantes parchemin et toile.
 NETTES GOMMÉES
 30 à 60 cent. le cent.

HOCOLAT
 SUCHARD
 AO SOLUBLE
 QUALITÉ
 XCELLENTE PRIX
 MODÉRÉS
 SETROUVE
 PARTOUT.

ite Lenz, imprimeur-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 » » 6 mois, » 2 50
 Étranger, 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DÉMOCRATIQUE

Paraissant le mercredi et le samedi.

HORAIRE D'HIVER : Bulle, dép. 5⁴⁵ 10⁴⁰ 2⁵⁵ 8²⁵ — Bulle, arr. 7⁵⁵ 1²⁷ 4⁵⁵ 10⁴⁰

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 cent.
 Suisse, 15 c.; Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 Réclames : 30 cent. la ligne.
 S'adresser à l'agence de pu-
 blicité Haasenstein & Vogler, à
 Bulle, Grand'rue 20; Fribourg,
 place de l'Hôtel de Ville, ou à
 ses succursales.

BULLE, le 15 octobre 1897.

LA SESSION DES CHAMBRES

La cuisine des Chambres fédérales, au cours de
 cette session, ne brille pas par le nombre de plats,
 mais, en revanche, elle est bien faite pour nous plaire
 par la robustesse des aliments.

Aussi nos cuisiniers, s'ils arrivent à pouvoir sus-
 pendre leurs casseroles dès demain, samedi, comme
 ils le désireraient, pourront-ils rentrer chez eux con-
 tents de leur saison et retrouver leurs anciens et
 nouveaux maîtres enchantés d'eux.

Il n'y a guère que nous Fribourgeois de mal lotis
 en la circonstance à cause d'une bande de marmitons
 plus ou moins intrus qui se tenaient dans le coin de
 la cuisine pour tâcher de cracher dans tous les fricots
 que les bien intentionnés préparaient au peuple suisse.
 Comme il est réconfortant pour les 700 électeurs de
 notre ville de Bulle que 50 tout au plus d'entre eux
 puissent aujourd'hui porter la responsabilité des pe-
 tites et mauvaises farces du marmiton Alphonse,
 comme d'avoir jadis été insultés par le mauvais chef
 Georges, deux brouillons s'il en fût jamais!

Mais passons, une marmite n'est pas empoisonnée
 pour si peu, pas plus que l'eau d'une rivière ne cesse
 d'alimenter les bourgades d'aval parce qu'un polisson
 aura craché dans l'eau en amont. Tout est bien d'ail-
 leurs qui finit bien et, à défaut de consolation plus
 grande, le canton de Fribourg aura peut-être celle
 de constater que la présence des brouillons qu'il a
 envoyés — pardon!... laissé entrer spontanément —
 au Palais fédéral y rend des services à sa façon,
 en ce sens que leur opposition ridiculement ou per-
 fidement systématique éloigne d'eux bien des hommes
 qui, sans cette malveillante tactique toute tachetée

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 135

MONSIEUR LECOQ

PAR
 ÉMILE GABORIAU

Tout y était en désordre, car la duchesse, de retour de la
 Poirière, achevait de s'habiller, quand on lui avait annoncé
 une visite.

Les armoires étaient ouvertes, toutes les chaises encom-
 brées, les mille objets dont Mme Blanche se servait journaliè-
 rement, sa montre, sa bourse, des trousseaux de petites clefs,
 des bijoux, traînaient sur les commodes et sur la cheminée.

Martial ne s'assit pas, le sang-froid lui revenait.

— Pas de folie, pensait-il, si j'interroge, je suis joué!... Il
 faut se taire et surveiller.

Il allait se retirer, quand, parcourant la chambre de l'œil,
 il aperçut, dans l'armoire à glace, un grand coffret à incrus-
 tations d'argent, que sa femme possédait déjà étant jeune
 fille, et qui l'avait toujours suivie partout.

— Là, se dit-il, est sans doute le mot de l'énigme.

Martial était à un de ces moments où l'homme obéit sans
 réflexions aux inspirations de la passion. Il voyait sur la che-
 minée un trousseau de clefs, il s'avança dessus et se mit à es-
 sayer les clefs au coffret... La quatrième ouvrit. Il était plein
 de papiers...

Avec une rapidité fébrile, Martial avait déjà parcouru
 trente lettres insignifiantes, quand il tomba sur une facture
 ainsi conçue :

« RECHERCHES POUR L'ENFANT DE S... Frais du 3^e trimestre
 de l'an 18... »

Martial eut comme un éblouissement.

de coutures de fil blanc, se laisseraient peut-être par-
 fois prendre à leurs pièges.

Après l'important vote du rachat par le Conseil
 national, celui-ci a repris la discussion sur les assu-
 rances, laquelle n'avait pu être vidée en juin dernier.
 Le rachat est ensuite revenu aux Etats où, comme
 on le sait, il rencontre pour béliet M. Python. Le
 représentant (?) de Fribourg s'est trouvé, cette fois,
 isolé. Dans la session précédente, ce dernier se flat-
 tait beaucoup d'avoir à ses côtés M. Gavard, de Ge-
 nève, lequel, pour des motifs latéraux, combattait le
 projet de rachat tel qu'il était alors présenté. Mais,
 un peu en raison des intérêts de son canton, un peu
 aussi parce qu'il a été tenu compte de ses raisons,
 au dernier moment, M. Gavard s'est rendu, en déclara-
 nt que si les Etats adhéraient au National, il vote-
 rait le projet.

Par contre, ni l'admission du Bulle-Romont parmi
 les lignes à racheter, ni aucun autre motif n'a pu
 modifier l'attitude de M. Python. Un opposant systé-
 matique ne se laisse pas convaincre par les intérêts
 de son canton et, plus que jamais, le Tamerlan des
 bords de la Libre Sarine s'est enfermé dans sa tacti-
 que.

« L'assurance est sous toit au National », écrit M. Fa-
 von en manifestant l'espoir que les Etats en finiront
 l'hiver prochain avec cette question que deux sessions
 du National ont considérablement éclaircie en la sor-
 tant de la conception par trop massive où l'enfermait
 le public.

Mercredi, au vote à l'appel nominal sur le projet
 d'assurance contre les accidents, il y a eu 96 oui contre
 5 non. Parmi ces derniers se trouvait le suffrage
 de M. Eby. MM. Dinichert, Schaller et Wuilleret ont
 voté oui. MM. Grand et Théraulaz étaient absents.

Au vote pour le projet d'assurance sur la maladie,
 MM. Dinichert et Wuilleret ont voté oui; MM. Eby

Un enfant!... Sa femme avait un enfant!
 Il poursuivait néanmoins et il lut: « Entretien de deux
 agents à Sairmeuse... Voyage pour moi... Gratifications à di-
 vers... etc., etc. » Le total s'élevait à 6000 fr., le tout était
 signé: Cheftoux.

Alors, avec une sorte de rage froide, Martial se mit à bo-
 nifier le coffret, et successivement il trouva: un billet
 d'une écriture ignoble, où il était dit: « Deux mille francs
 ce soir, sinon j'apprends au duc l'histoire de la Borderie. »
 Puis trois autres factures de Cheftoux; puis une lettre de
 tante Médie, où elle parlait de prison et de remords. Enfin,
 tout au fond, était le certificat de mariage de Marie-Anne
 Lacheneur et de Maurice d'Escorval, délivré par le curé de
 Vigano, signé par le vieux médecin et par le caporal Bavois.

La vérité éclatait plus clair que le jour.
 Plus assommé que s'il eût reçu un coup de barre de fer sur
 le tête, éperdu, glacé d'horreur, Martial eut cependant assez
 d'énergie pour ranger tant bien que mal les lettres, et re-
 mettre le coffret en place.

Puis il regagna son appartement en chancelant, se tenant
 aux murs.

— C'est elle, murmura-t-il, qui a empoisonné Marie-Anne!
 Il était confondu, abasourdi, de la profondeur, de la scélé-
 raterie de cette femme qui était la sienne, de sa criminelle
 audace, de son sang-froid, des perfections inouïes de sa dissi-
 mulation.

Cependant, si Martial discernait bien les choses en gros,
 beaucoup de détails échappaient à sa pénétration.

Il se jura que soit par la duchesse, en usant d'adresse, soit
 par la Chapin, il saurait tout par le menu.

Il ordonna donc à Otto de lui procurer un costume, tel
 qu'en portaient les habitants de la Poirière, non de fantaisie,
 mais réel, ayant servi. On ne savait pas ce qui pouvait ar-
 river.

De ce moment, — c'était dans les premiers jours de février,
 — Mme Blanche ne fit plus un pas sans être épiée. Plus une

et Grand ont voté non. MM. Schaller et Théraulaz
 se sont abstenus.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Conseillers fédéraux. — Quelques journaux ré-
 pandent que M. Adrien Lachenal songerait à se reti-
 rer du Conseil fédéral pour le 1^{er} janvier prochain.
 Il n'y a rien de certain derrière ce bruit dont au-
 cun journal de l'entourage du sympathique conseil-
 ler fédéral n'a dit mot.

Ce que mange un corps d'armée. — Veut-on sa-
 voir ce qu'absorbe un de nos corps d'armée pendant
 un rassemblement? Voici les chiffres officiels fournis
 par l'administration du III^e corps, qui, comme on le
 sait, vient de terminer ses grandes manœuvres:

239,777 portions de pain; 214,825 de viande;
 83,031 de conserves; 55,314 de biscuit; 109,328 de
 potage concentré; 78 336 de fromage, 3821 kilogram-
 mes de café; 1185 de chocolat; 4164 de riz; 4084
 de haricots; 4354 de pois; 3844 d'orge; 5124 de
 gruau; 39,189 1/2 litres de vin.

Les chevaux ont consommé 212,777 rations d'a-
 voine.

Zurich. — Le colonel Rothpletz, commandant
 de la V^{me} division et professeur de sciences militaires
 à l'Ecole polytechnique, est mort mercredi soir.

Berne. — Après deux jours de débats, la cour
 d'assises a condamné le contrôleur Reinhard, de
 Berne, à 3 1/2 ans de prison préventive, pour falsifi-
 cation de listes de salaires, escroqueries et détournements,
 commis de 1887 à 1897 au préjudice de la
 compagnie du Central. Le contrôleur-adjoint Mathis-
 sen a été condamné à 60 jours de prison, pour avoir
 favorisé les falsifications de Reinhard.

Glaris. — Dans les carrières d'ardoises Hauser
 Wyss & Cie, à Elm, deux ouvriers italiens et un con-
 tremaître se sont noyés à la suite de la rupture d'un
 pont. Le contremaître était père de 8 enfants.

lettre ne lui parvint qui n'eût été lue auparavant par son
 mari...

Et certes, elle était à mille lieues de soupçonner cet inces-
 sant espionnage.

Martial gardait la chambre; il s'était dit malade. Se trou-
 ver en face de sa femme et se taire eût été au-dessus de ses
 forces. Il se souvenait trop du serment juré sur le cadavre de
 Marie-Anne...

Cependant, ni Otto ni son maître ne surprenaient rien...
 C'est qu'il n'y avait rien. Polyte Chupin venait d'être ar-
 rêté sous l'inculpation de vol et cet accident retardait les
 projets de Lacheneur.

Enfin, il jugea que tout serait prêt le 20 février, un diman-
 che, le dimanche gras.

La veille, la veuve Chupin fut habilement endoctrinée, et
 écrivit à la duchesse d'avoir à se trouver à la Poirière, le
 dimanche soir, à onze heures.

Ce même soir, Jean devait rencontrer ses complices dans
 un bal mal famé de la baulienne, le bal de l'Arc-en-Ciel, et leur
 distribuer leurs rôles, et leur donner leurs dernières instruc-
 tions.

Ces complices devaient ouvrir la scène; lui n'apparaîtrait
 que pour le dénouement.

— Tout était bien combiné, pensait-il, « la mécanique
 marchera ».

« La mécanique », ainsi qu'il le disait, faillit cependant
 ne pas marcher.

Mme Blanche, en recevant l'assignation de la Chupin, eut
 une velléité de révolte. L'heure insolite, l'endroit désigné
 l'épouvantaient...

Elle se résigna cependant et, le soir venu, elle s'échappa
 furtivement de l'hôtel, emmenant Camille, cette femme de
 chambre qui avait assisté à l'agonie de tante Médie.

La duchesse et sa camériste s'étaient vêtues comme les
 malheureuses de la plus abjecte condition, et, certes, elles se
 croyaient bien sûres de n'être ni épiées, ni reconnues, ni vues...

Bâle-Ville. — Le Grand Conseil a adopté définitivement hier matin en 2^{me} lecture la loi sur les impôts, sans modifications importantes. La loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1898.

Le Conseil a abordé ensuite la discussion de la loi sur les auberges.

Le D^r A. Huber a déposé une motion tendant à la création d'une académie suisse des beaux-arts à Bâle.

St-Gall. — La vendange a commencé en Thurgovie et dans le territoire de Sonnenberg.

Là où il n'y a pas de phylloxéra, la récolte est belle.

La vendange commencera lundi dans la vallée moyenne du Rhin; la récolte est également satisfaisante.

Tessin. — Les perquisitions opérées par la police de Lugano dans la villa Maraini, où l'on disait que devait être caché le commandeur Cavallini, recherché par la police italienne à cause de l'affaire des banques, n'a donné aucun résultat.

Vaud. — Un mortel accident s'est produit samedi soir, un peu après 6 h., dans le tunnel de la Cornallaz, entre Chexbres et Grandvaux, où depuis plusieurs mois on exécute des réparations. Un ouvrier a été atteint et renversé par la machine d'un train de marchandises se dirigeant sur Lausanne. La victime, originaire du canton du Vaud, traînée sur une longueur de 10 mètres, a été horriblement mutilée.

Genève. — Voici le projet de convention, modifié par la commission du Grand Conseil, concernant le règlement des comptes de l'Exposition nationale.

Il est d'abord expliqué que les comptes de l'Exposition soldent par un déficit qui peut varier de 550,000 à 570,000 fr. suivant la solution apportée à divers litiges encore pendants, et que la valeur des terrains appartenant à l'Exposition sur la rive gauche de l'Arve et celle des ponts sur l'Arve n'ont pas été portées à l'actif dans l'évaluation du déficit.

L'Etat de Genève prendrait à sa charge le déficit de l'Exposition, à concurrence de 550,000 à 570,000 fr. Le comité de l'Exposition ferait abandon en toute propriété à l'Etat des deux ponts sur l'Arve et des terrains d'une superficie d'environ 35,000 mètres carrés, qu'il possède sur la rive gauche de l'Arve.

— Le Grand Conseil est nauti d'un projet d'arrêté législatif approuvant l'engagement souscrit le 9 octobre 1897 par le Conseil d'Etat en vue d'un subside d'un million à l'entreprise du percement du Simplon.

ÉTRANGER

France. — L'Officiel donne la statistique des douanes pour les neuf premiers mois de 1897.

Les importations se sont élevées à 2,897,955,000 fr. contre 2,858,920,000 fr. en 1896, ce qui constitue pour 1897 une augmentation de 39,035,000 fr.

Les exportations se sont élevées à 2,501,662,000 fr. en 1896, soit, pour 1897, une augmentation de fr. 212,427,000.

— Une dépêche de Toulon à la Petite République annonce que pendant des exercices de tir le torpilleur 201 a été atteint, par suite d'une erreur de tir, par

Et cependant un homme le guettait, qui s'élança sur leurs traces : Martial...

Informé avant sa femme de ce rendez-vous, il avait, lui aussi, endossé un déguisement, ce costume d'ouvrier des ports, que lui avait procuré Otto. Et comme il était dans son caractère de pousser jusqu'à la dernière perfection tout ce qu'il entreprenait, il avait véritablement réussi à se rendre méconnaissable. Il avait sali et emmêlé ses cheveux et sa barbe et souillé ses mains de terre. Il était, enfin, l'homme des haillons qu'il portait.

Otto l'avait conjuré de lui permettre de le suivre, il avait refusé, disant que le revolver qu'il emportait suffisait à sa sûreté. Mais il connaissait assez Otto pour savoir qu'il désobéirait...

Dix heures sonnaient quand Mme Blanche et Camille se mirent en route, et il ne leur fallut pas cinq minutes pour gagner la rue Taranne.

Il y avait un fiacre à la station, un seul. Elles y montèrent et il partit. Cette circonstance arracha à Martial un juron digne de son costume. Puis il songea que, sachant où se rendait sa femme, il trouverait toujours, pour la rejoindre, une autre voiture.

Il en trouva une, en effet, dont le cocher, grâce à dix francs de pourboire exigés d'avance, le mena grand train jusqu'à la rue du Château-des-Rentiers.

Il venait de mettre pied à terre, quand il entendit le roulement sourd d'une autre voiture, qui brusquement s'arrêta à quelque distance.

— Décidément, se dit-il, Otto me suit. Et il s'engagea dans les terrains vagues. Tout était ténébreux et silence, et le bronillard puant qui annonçait le dégel s'épaississait. Martial trébuchait et glissait à chaque pas, sur le sol inégal et couvert de neige.

Il ne tarda pas, cependant, à apercevoir une masse noire au milieu du brouillard. C'était la Poirière. La lumière de

un engin provenant du torpilleur 101. Il a dû rentrer au port avec sa tôle perforée.

— Le Journal annonce que l'occupation de Nikki par les troupes françaises sous le commandement de M. Ravisi, inspecteur des mines, est aujourd'hui un fait accompli.

Allemagne. — Au moment même où Mlle Jeanne Chauvin déposera sa requête en vue d'obtenir son admission au barreau de Paris, la magistrature allemande aura à statuer sur une demande analogue. Mlle Anita Augspurg, une jeune Hanovrienne, qui a suivi les cours de la Faculté de droit de Berlin et a conquis avec grand succès son diplôme de docteur en droit à la dernière session de la Faculté de Zurich, réclamera à Munich son inscription au barreau de cette ville. D'après le mode de procédure allemand (Reichs-Civil-Process-Ordnung), la femme est admise d'jà à plaider devant les Amtsgerichte. Mlle Augspurg entend ne pas se déclarer satisfaite de ces menus privilèges; elle désire pratiquer comme avocat et jouir de toutes les immunités du défenseur. Les Allemands s'étaient imaginés empêcher ces revendications en fermant aux femmes l'accès de leurs universités. Mais les femmes sont allées conquérir leurs diplômes en Suisse, et comme les universités suisses sont traitées sur un pied d'égalité avec les universités allemandes et jouissent du privilège de « l'équivalence des diplômes », il se fait que le diplôme de Mlle Augspurg est parfaitement valable en Allemagne, bien que délivré à Zurich.

Angleterre. — Samedi soir, à Londres, un vieil ouvrier peintre en bâtiment tombé d'un échafaudage dressé devant une maison de Surbiton-Road est ramassé évanoui: posé sur une civière et transporté à l'infirmerie du workhouse voisin; en route il se ranime, s'inquiète de connaître ou on le mène et manifeste une réelle terreur en apprenant qu'on compte le faire admettre d'urgence au workhouse. On le calme, on lui fait entrevoir un prompt rétablissement et, le trajet achevé, on le livre au médecin.

Alors le blessé se penche vers le docteur et lui dit à l'oreille: « Je ne voulais pas venir ici pour éviter d'avouer ma véritable identité. Force m'est bien de le faire, maintenant; sachez donc que je suis une femme. » Et elle raconta son histoire qui est un étrange roman.

Née en 1831, à Axbridge, dans le comté de Somerset, Catherine Combes fut mariée, en 1856, à un peintre en bâtiments qui l'emmena à Londres, la rendit très malheureuse et finalement l'abandonna.

Le soir où il la quitta pour aller rejoindre une maîtresse qui consentait à le suivre en Australie, il emporta les bijoux, le linge et jusqu'aux moindres vêtements de sa femme, si bien que celle-ci dut, pour sortir de chez elle, revêtir de vieilles hardes de travail laissées par son mari. Ainsi travestie et ayant coupé ses cheveux, elle s'en alla demander du travail chez le patron du fugitif qui l'occupa plusieurs années. Elle devint rapidement un des meilleurs ouvriers de son métier.

Comme elle gagnait de cette façon des salaires élevés qu'aucune profession de son sexe n'eût pu lui procurer, elle résolut de conserver ses vêtements d'homme, et elle a tenu parole. Depuis quarante et un ans, on la connaissait dans les chantiers londoniens

l'intérieur filtrait par les ouvertures en forme de cœur, des volets, et de loin on eût dit de gros yeux rouges, dans la nuit. Etait-il vraiment possible que la duchesse de Salmesure fût là!...

Doncement, Martial s'approcha des volets, et s'accrochant aux gonds et à une des ouvertures, il s'enleva à la force des poignets et regarda.

Oui, sa femme était bien dans le bonga infâme. Elle était assise à une table, ainsi que Camille, devant un saladier de vin, en compagnie de deux hideux gredins et d'un tout jeune soldat.

Au milieu de la pièce, une vieille femme, la Chupin, un petit verre à la main, pérorait et ponctuait ses phrases de gorgées d'eau-de-vie.

L'impression de Martial fut telle qu'il se laissa retomber à terre.

Un rayon de pitié pénétra en son âme, car il eut comme une vague notion de l'effroyable supplice qui avait été le châtiment de l'empoisonneuse.

Mais il voulait voir encore, il se haussa de nouveau. La vieille avait disparu. Le militaire s'était levé, il parlait en gesticulant, et Mme Blanche et Camille l'écoutaient attentivement.

Les deux gredins, face à face, les coudes sur la table, se regardaient, et Martial crut remarquer qu'ils échangeaient des signes d'intelligence.

Il avait bien vu. Les scélérats étaient en train de comploter un « bon coup ».

Mme Blanche, qui avait tenu à l'exactitude du travestissement, jusqu'à chauffer de gros souliers plats qui la meurtrisaient, Mme Blanche avait oublié de retirer ses riches boucles d'oreilles.

Elle les avait oubliées... mais les complices de Lacheneur les avaient bien aperçues, et il les regardaient avec des yeux qui brillaient plus que les diamants.

En attendant que Lacheneur parût, comme il était convenu,

niens sous le nom de Charley Wilson et elle y jouit d'une excellente réputation.

Cette singulière héroïne est encore en traitement au workhouse et sera complètement rétablie avant peu. Elle est parfaitement décidée à reprendre ses vêtements et son métier d'homme.

Orient. — Le Neue Wiener Tagblatt apprend de bonne source que le candidat favorisé de différents côtés pour le poste de gouverneur général de la Crète est le major Dhanis.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 9 octobre. — Le Conseil nomme :

M. l'abbé Vanthey, Fidèle, rév. curé à Nuvilly, membre délégué du Conseil d'Etat dans la commission d'école de Nuvilly;

Mlle Badoud, Anna, à Saint-Aubin, institutrice à l'école des filles de Dompierre;

Mlle Dervey, Justine, à Pont, institutrice à l'école de Pont (Veveyse);

M. Barbey, Jules, à Morlon, instituteur à l'école de Pont-en-Ogoz;

M. Gauderon, Denis, à Gumefens, instituteur à l'école des garçons de Porsel;

M. Jungo, Joseph, au Crêt, instituteur à l'école des garçons du Crêt;

M. Wicht, Alphonse, à Montévraz, instituteur à l'école des garçons de Grolley;

Mme Marie Desjardin, à Portalban, débitante de sel au dit lieu.

— Il accepte la démission de M. Duding, Auguste, à Riaz, en sa qualité de forestier-chef du 2^e triage de la Gruyère, avec remerciements pour les longs et bons services rendus, et il nomme :

M. Cottier, Alphonse, à Bellegarde, forestier-chef du 5^e triage, dont sera détachée la commune de Cerniat, pour être jointe au 2^e triage;

M. Overney, Aloys, à Charmey, forestier-chef du 2^e triage.

Quatrième tirage des primes des obligations de 100 fr. de l'emprunt 2% de 8 millions de la Banque de l'Etat de Fribourg.

N^o 67096, 35,000 fr.; N^o 19627, 12,000 fr.; N^o 61322, 4000 fr.; N^o 37548, 2000 fr.; N^o 10743, 29451 31444 53780 61576, chacun 400 francs.

Les 41 numéros suivants sont sortis à 200 francs :
3652 4252 4460 6946 8545 9221 9752
11285 14294 14728 15735 21479 22031 23659
30726 34515 36486 36641 37041 38142 41649
44332 49006 51030 53357 54527 55977 57424
59232 59675 59904 61961 65714 69372 70010
70705 70735 71293 73288 73633 77885.

Ecoles de laiterie et d'agriculture de Péroilles. — Les cours de l'Ecole de laiterie et d'agriculture d'hiver recommenceront à Péroilles le 4 novembre prochain; la rentrée des élèves est fixée au 3 novembre.

Les cours agricoles sont théoriques; ils comprennent l'enseignement de deux semestres d'hiver; ils sont destinés aux jeunes gens de la campagne, fils d'agriculteurs, qui ont terminé leur école primaire;

ces misérables jouaient le rôle qui leur avait été imposé. Pour cela, et pour leur concours ensuite, une certaine somme leur avait été promise...

Or, il songeait que cette somme ne s'élèverait peut-être pas au quart de la valeur de ces belles pierres et, de l'œil, ils se disaient :

— Si nous les décrochions, hein!... et si nous filions sans attendre l'autre!...

Bientôt ce fut entendu. L'un d'eux se dressa brusquement, et, saisissant la duchesse par la nuque, il la renversa sur la table.

Les boucles d'oreilles étaient arrachées du coup sans Camille, qui se jeta bravement entre sa maîtresse et le malfaiteur.

Martial n'en put voir davantage. Il bondit jusqu'à la porte du cabaret, l'ouvrit et entra, respirant les verroux sur lui.

— Martial!...
— Monsieur le duc!...
Ces deux cris échappés en même temps à Mme Blanche et à Camille, changèrent en une rage furieuse la stupeur des deux bandits, et ils se précipitèrent sur Martial résolus à le tuer...

D'un bond de côté, Martial les évita. Il avait à la main son revolver, il fit feu deux fois, les deux misérables tombèrent. Il n'était pas sauvé pour cela, car le jeune soldat se jeta sur lui, s'efforçant de le désarmer.

Tout en se débattant furieusement, Martial ne cessait de crier d'une voix haletante :
— Fuyez!... Blanche, fuyez!... Otto n'est pas loin!... Le nom... Sauvez l'honneur du nom!...

Les deux femmes s'enfuirent par une seconde issue, donnant sur un jardinot, et presque aussitôt des coups violents ébranlèrent la porte.

(A suivre.)

l'enseignement co...
ves à l'agricultu...
agronomie, zootec...
laitière, économie...
ture, apiculture,
bétail, chimie, ag...

Ce cours dure...
à 7 heures de leç...

Les cours de l'...
pratiques; ils con...
née; ils sont des...
gne qui ont absolu...
apprendre l'état d...

Les travaux pr...
comprennent la f...
du beurre, des pâ...
porcherie, le trav...
bactériologie, le s...
res à l'Entrepôt...

L'enseignement...
midi en deux sem...
ticulier l'industr...
commerciaux, la...
ture fourragère, l...
l'agriculture gé...
sont en rapport a...

Les élèves qui...
terrie et d'agricul...
plôme.

Un pensionnat...
tique et où la su...
à l'établissement...
pension est de...
accorde cependa...
bourgeois, suivan...
tent par leur app...

On admet aus...

Un homicide

mis à l'hôtel de...
bre, vers 8 heure...
à 10 1/4 h. du m...
grange de cet ét...

Jacques Robin,
qu'il était mort v...
Mais il s'agissait...
dence. Comme R...
grange, un jeune...
curie, tenta de le...
coup de pied da...
avoué par le jeu...

la mort.

Le meurtrier r...
son.

La malheureu...
Attalens. Sur tr...
l'un est en servi...
ger.

Bagarres.

Ouvriers italiens...
ligne Fribourg-M...
vandalisme dan...
Sonnaz, entre F...

Après avoir b...
ils se sont attaq...

Dos mesures o...
Lussy, qui a con...

La gendarmer...
sance a empêché...
Proférées par ur...

Scierie e

à v

Le mercredi

2 heures après m...
Blanche. La Roch...

la Gruyère expos...
mises publiques,
sible > et ses d...
appartenant à M...

Prenant maison d...
appartements, bo...
rie, jardin, une v...
sable, une pose et...

de la route canton...
Pour tous ren...
bureau de l'Office

Bulle, le 11 oct...

L'Office des

GRUYÈRE

Concours de groupes des syndicats.

Inspection générale des taureaux.

Lundi, 18 octobre : Charmey, matin 9 h., syndicat rouge I et noir IV. Soir dès 1 h., taureaux de la région (Charmey, Cerniat, Bellegarde).

Mardi, 19 octobre : Riaz, matin 9 h., syndicat rouge II. Ensuite inspection des taureaux de la Basse-Gruyère (11 h.).

Corbières, soir 2 h., syndicat noir III. 5 h., taureaux (Villarvolard, Villarbeney).

Mercredi, 20 octobre : La Roche, matin 9 h., syndicat et taureaux.

Hauteville, soir 2 h., syndicat et taureaux.

Jeudi, 21 octobre : Vaulruz, matin 9 h., syndicat rouge III et taureaux (ainsi que les pièces du syndicat noir II se trouvant à Vaulruz).

Sâles, soir 2 h., syndicat noir II et taureaux.

Vendredi, 22 octobre : Albeuve, matin 9 h., taureaux de la Haute-Gruyère.

Epagny, 2 h., syndicat noir IV et I, Estavannens et Epagny.

Samedi, 23 octobre : Bulle, 9 h. matin, syndicat rouge I. Soir, syndicat noir I, ainsi que les taureaux de la région.

Fourniture d'eaux. — Dans le concours ouvert par la ville de Lausanne pour l'adduction d'eaux alimentaires et d'énergie électrique, nous relevons les offres suivantes faites par des fournisseurs de notre région :

Energie électrique. — M. Genoud & Cie, à Bulle, force à prendre sur la Sarine à Montbovon.

Eaux potables. — M. Alphonse Moret, ingénieur, à la Tour-de-Trême, 5000 litres jaillissant à Châtel-St-Denis et à Semsales. M. le Dr Bisig, à Bulle, 3600 litres jaillissant au Moléson.

Accident d'Enney. — Le bruit a couru et quelques journaux l'ont accueilli, que la principale victime de l'accident d'Enney avait succombé à ses blessures. Cela est inexact, on croit même maintenant que le pauvre jeune homme est en voie de rétablissement, même parle-t-on de la possibilité de lui sauver un œil.

Concert Wagemann. — La grande salle des Alpes était quasi pleine hier soir pour entendre le concert de la famille Wagemann. Toutefois peu de familles se sont décidées à y venir en corps. Peut-être, est-ce défiance d'être surprises par des productions risquées en dépit de ce que nous en avons dit déjà... Quoi qu'il en doive être, la séance de ce soir verra se dissiper de pareilles craintes; les personnes présentes hier, et qui se sont retirées toutes ravies, s'emploieront, nous n'en doutons point, à écarter de pareils scrupules.

Le concert est d'ailleurs tout instrumental et la famille Wagemann, qui compte des enfants d'une dizaine d'années, déjà artistes consommés, est digne d'une attention plus grande encore que celle, déjà passable, obtenue hier parmi nous.

Gruyériens à l'étranger. — Au concours agricole du 12 septembre à Pierrefontaine (Doubs), M. Alfred Sudan, de Bœc, fromager, à Plaimbois-Vennes, a remporté la première médaille d'argent pour bonne fabrication du gruyère, tenue de comptabilité, etc.

— Un autre Gruyérien, Emile Dupasquier, feu Louis, de la Tour-de-Trême, fromager à Barboud, a eu la première prime, au concours de Russey (Doubs), pour sa fabrication et la bonne tenue de sa fromagerie.

Electricité. — On annonce que la ville d'Estavayer va être à son tour dotée de la lumière électrique. L'autorité communale vient de passer un contrat avec la Société Genoud & Cie, à Bulle.

VARIETES

La peste bovine au Cap. — La peste bovine, connue sous le nom de *Rinderpest*, envahit de plus en plus la colonie, surtout du côté de l'est où elle est arrivée jusqu'à Tarkastad, à l'ouest du district de Pricoka.

Non seulement il y a peu d'espoir de voir la situation s'améliorer, mais il est à craindre qu'elle ne s'aggrave, car on croit que la maladie commence à attaquer les moutons et les chèvres. Si les moutons et les chèvres, dernières ressources de la colonie venaient à être contaminés, toute l'Afrique australe serait menacée de famine à courte échéance; il en résulterait un appauvrissement considérable de la colonie, dont la richesse principale consiste dans les produits pastoraux et, comme conséquence forcée, une diminution dans les transactions commerciales et les exportations.

Entre bohèmes :
— Que veux-tu, ma pauvre vieille, il y a des hauts et des bas dans la vie.
Puis, après un coup d'œil significatif :
— Je vois que tu n'es pas dans les hauts.
— Ni dans les bas non plus, fait l'interlocuteur en montrant ses chevilles nues.

Entre deux anciens potaches :
— Alors, que deviens-tu ?
— Je suis notaire et toi ?
— Moi, médecin, précisément, je cours chez un client.
— Ah ! tant mieux ! quand il sera à point, pense à moi pour le testament.

Réplique :
— Jeune homme, dit le professeur d'un ton méprisant, vous êtes plus gras qu'instruit.
— C'est que c'est vous qui m'instruisez, monsieur, mais c'est papa qui me nourrit.

Pour la rédaction : LOUIS COURTHON.

Un précieux renseignement.

Beaucoup d'enfants, de personnes faibles, ayant l'estomac délicat, auxquels on conseille un dépuratif agissant à la manière de l'huile de foie de morue, prendront sans la moindre répugnance, sans malaises, ni dégoûts, le véritable Sirop dépuratif au brou de noix ferrugineux de FRÉD. GOLLIEZ, pharmacien à Morat. En flacons de 8 fr. et 5 fr. 50 dans les pharmacies. 22 ans de succès. Prescrit et recommandé par beaucoup de médecins.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres-poste pour frais de réimpression.

l'enseignement comporte toutes les branches relatives à l'agriculture, telles que l'agriculture générale, agronomie, zootechnie, machines agricoles, industrie laitière, économie rurale, agriculture suisse, horticulture, apiculture, constructions rurales, hygiène du bétail, chimie, agricole, etc.

Ce cours dure jusqu'à fin mars; il est donné de 6 à 7 heures de leçons par jour.

Les cours de l'Ecole de laiterie sont théoriques et pratiques; ils comprennent l'enseignement d'une année; ils sont destinés aux jeunes gens de la campagne qui ont absout l'école primaire et qui désirent apprendre l'état de fromager.

Les travaux pratiques qui ont lieu tous les matins comprennent la fabrication du fromage de Gruyère, du beurre, des pâtes molles, les soins à donner à la porcherie, le travail au laboratoire de chimie et de bactériologie, le soignée et le bouillissage des gruyères à l'Entrepôt officiel, annexé à l'établissement.

L'enseignement théorique qui a lieu chaque après-midi en deux semestres consécutifs comprend en particulier l'industrie laitière, l'étude des débouchés commerciaux, la comptabilité commerciale, la culture fourragère, l'élevage du gros et du petit bétail, l'agriculture générale et les sciences naturelles qui sont en rapport avec l'industrie laitière.

Les élèves qui ont suivi les cours complets de laiterie et d'agriculture reçoivent après examen un diplôme.

Un pensionnat, placé sous une direction ecclésiastique et où la surveillance est continuelle, est annexé à l'établissement, ainsi qu'une chapelle; le prix de la pension est de 30 fr. par mois; l'Etat de Fribourg accorde cependant des bourses aux ressortissants fribourgeois, suivant les cours de laiterie, qui le méritent par leur application et leur bonne conduite.

On admet aussi des élèves externes.

Un homicide par imprudence a été commis à l'hôtel de la Couronne, à Semsales, le 4 octobre, vers 8 heures du soir. En trouvant, le 5 octobre, à 10 1/4 h. du matin, sur un tas de foin, dans la grange de cet établissement, le cadavre d'un nommé Jacques Robin, de Semsales, on crut tout d'abord qu'il était mort victime de trop copieuses libations. Mais il s'agissait en réalité d'un homicide par imprudence. Comme Robin voulait passer la nuit dans la grange, un jeune homme de 18 ans, domestique d'écurie, tenta de le mettre à la porte en lui donnant un coup de pied dans le dos et c'est ce coup de pied, avoué par le jeune imprudent, qui a dû déterminer la mort.

Le meurtrier involontaire est actuellement en prison.

La malheureuse victime était en service aussi, à Attalens. Sur trois enfants que laisse Jacques Robin, l'un est en service à Granges et un autre à l'étranger. (Ami du peuple.)

Bagarres. — Dans la nuit de lundi à mardi, des ouvriers italiens travaillant à la construction de la ligne Fribourg-Morat se sont livrés à des actes de vandalisme dans le café de la Poudrière, près de la Sonnaz, entre Fribourg et Morat.

Après avoir brisé les fenêtres à coups de pierres, ils se sont attaqués au personnel de l'établissement.

Des mesures ont été prises par l'entrepreneur, M. Lussy, qui a congédié les meneurs.

La gendarmerie de Morat a été requise. Sa présence a empêché la mise à exécution des menaces proférées par un certain nombre d'ouvriers.



La Caisse de ville rappelle aux contribuables à la taxe militaire que le terme de paiement est échu le 20 courant.

Passé cette date, la pénalité du 5% sera appliquée.

Scierie et boulangerie à vendre.

Le mercredi 27 octobre courant, dès 2 heures après midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, La Roche, l'Office des poursuites de la Gruyère exposera en vente, par voie de mises publiques, la grande scierie dite « au Zible » et ses dépendances, à La Roche, appartenant à M. Jacques Théraulaz et comprenant maison d'habitation avec de beaux appartements, boulangerie, four, grange, écurie, jardin, une vaste place, fontaine intarissable, une pose et demie d'excellent terrain, le tout attenant, en très bon état et au bord de la route cantonale. Clientèle assurée.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau de l'Office.

Bulle, le 11 octobre 1897.

L'Office des poursuites de la Gruyère.

Vente de bois.



Lundi 18 octobre, vente publique de 300 planches sapin, formant 4 lots et démarquées dans les forêts de l'Espetandaz, rière Charmey, propriété de l'hospice de Bulle.

La mise aura lieu au Maréchal-Ferrant, à Charmey, dès les 2 heures après midi.

Secrétariat communal de Bulle.

Usine à vendre.

Pour cause de santé, on vendrait une belle scierie, comprenant grand cadre scie multiple et circulaire, au centre de belles forêts et à 8 kilomètres de Lausanne.

Cette usine est mue par un cours d'eau intarissable et jouit d'une grande clientèle. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle.

Mises de montagnes.

La commune d'Estavannens mettra en location les montagnes dites le *Chavtier*, la *Coilaz* et les *Perreirès-du-Milieu*. La mise aura lieu à la pinte communale **lundi 18 courant**, dès 2 heures après midi.

Estavannens, le 9 octobre 1897.

Le Secrétariat communal.

Vente de lait.

La Société de fromagerie des Monts de Riaz offre à vendre son lait pour l'année 1898. Adresser les soumissions à François MAGNIN, président de la Société, jusqu'au 26 octobre.

Domaine à vendre ou à louer.

Le sousigné offre à vendre ou à louer son domaine de la *Savignière*, rière Crésuz, de la contenance de 27 poses. S'adresser de gré à gré au propriétaire sousigné.

ALBINATI, nég., Charmey.

A louer :

La maison du *Repos*, à Bulle, comprenant deux appartements, ainsi qu'un vaste et bel atelier avec moteur électrique.

A louer également le *hangar* attenant.

Entrée immédiate.

Adresser les offres à M. CORMINGEUR, liq., à Bulle.

Le dépôt

de l'anc. teinturerie *Glasson* est transféré près de l'abattoir à Bulle.

Spécialité de *tabac à priser*, *moutarde*, *épices* de première qualité. *Miel* garanti naturel.

Se recommande

Jos. GREMAUD

A L'IMPRIMERIE DE « LA GRUYÈRE » A BULLE :

Factures, ENVELOPPES COMMERCIALES avec raison sociale imprimée, 4 fr. 50 le mille.

Carnets de laiterie, etc. CARNETS DE MÉNAGE à 10 cent.

(A suivre.)

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasenstein & Vogler, Bulle, Grand'rue 20.

F. Jelmoli, S. p. a., Zurich. Toutes les nouveautés de la saison.

Fondée 1833.

Dépôt de fabrique en étoffes pour dames, messieurs et garçons, toilerie coton et fil, impressions et couvertures.

— De quels articles désirez-vous les échantillons franco? — Gravures coloriées gratis.

Vente directe à tout le monde aux prix de gros.

— **Cheviots** en couleur et noir, pure laine, double larg., le mètre 1 fr. —
Lainages n° 6 pr dames, env. 3000 différents dessins, le mètre de fr. 7.75 à 75 c.
Lainages noirs pr dames, env. 1000 différents dessins, le mètre de fr. 8.50 à 90 c.
Draperie hommes et garçons, env. 1600 diff. dessins, le mètre de fr. 16.50 à 80 c.
Toiles coton, écru et blanch., toutes les qual. et larg., le mètre de fr. 1.95 à 14 c.
Limoges, fleurettes, vichy, oxford, flanellettes prima, le mètre de fr. 1.15 à 50 c.
Toiles pur fil bernoises et autres, toutes les largesurs, le mètre de fr. 9.80 à 55 c.
Nappages pur fil, essuie-mains et torchons pur fil, le mètre de fr. 5.— à 40 c.
Couvertures pure laine, multicol., blanc, rouge et mél., la pièce de fr. 28.50 à 4.50
Couvertures de chevreaux et de bétail, toutes grand^{es}, la pièce de fr. 5.80 à 1.40

MEUNERIE AGRICOLE Barbey-Nicollier, Bulle.

Mais moulu. Froment et moitié comprimés.
Farine spéciale pour engrais.
AVOINE — GRAINE ET FARINE DE LIN
Gros et détail. — Prix réduits.

Avis au public.

Le sousigné avise son honorable clientèle qu'il vient de transférer son atelier de **ferblanterie, zinguerie et plomberie** dans l'ancien bâtiment de la tannerie, précédemment atelier de M. Demierre, charbon. — Vaste local. — Installations toutes nouvelles qui permettront de satisfaire tous ses clients par un travail solide et soigné, à des prix très modérés.

Se recommande

J. VIALE

SAISON D'HIVER
LAINES à tricoter, à crocheter, à broder. Beau choix.
LAINAGES en tous genres : bas, chaussettes, brassières, triots de dames, etc.
GANTS de laine pour dames, messieurs et enfants.
de peau pour dames et messieurs.
PRIX TRÈS MODÉRÉS
Soeurs PROGIN, Bulle.

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES
FAUX BOIS — MARBRE
SÉRAPHIN BORRI, à Bulle.
TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS
Domicile : M^{mes} TOFFEL-PERROUD, à Bulle.

LE DÉPOT
DE
Liqueurs et sirops
DE LA DISTILLERIE
DE VEVEY & CHIFFELLE
A BULLE
se trouve pour la vente au détail :
Maison Chiffelle, ancien receveur.
S'adresser au rez-de-chaussée, chez Mme Lavuisse, coiffeur.

Un ancien et réputé remède contre les pâles couleurs d'efficacité sans égale
c'est l'amer ferrugineux de Joh. P. Mosimann, pharm., à Langnau (Emmenthal). — (Préparé aux herbes amères des Alpes, suivant les prescriptions du célèbre Mich. Schüppach, à Langnau.)
— Pour tous les cas de faiblesse générale (spécialement faiblesse de l'estomac, anémie, faiblesse des nerfs, chlorose) extrêmement fortifiant et sans égal pour le rétablissement de la santé et d'un bon teint; remède diététique, de, us longtemps éprouvé (combinaison de fer et d'amers très digestifs). Accessible également aux personnes peu fortunées, une bouteille de 2 fr. 50, avec mode d'emploi, suffisant pour une cure de 2 à 4 semaines. Recommandé par les médecins. Dépôts dans les pharmacies : Fribourg : Boéchat & Bourgné; Romont : L. Robadey; Bulle : Gavin; Rue : Stajessi; Morat : Wegmüller.

Les machines à coudre "SINGER"

simples. Légères. Silencieuses.
sont les plus répandues et les meilleures machines à coudre. Leur supériorité est attestée par une vente annuelle de 900,000 machines.

PREMIÈRES RÉCOMPENSES A TOUTES LES EXPOSITIONS

Payement par termes. Fort escompte au comptant.
Garantie sérieuse et illimitée.
Seul dépôt à Bulle chez
J. PINATON, mécanicien.

MEUBLES

Pour cause de changement d'atelier, on liquidera dès aujourd'hui tous les meubles récemment confectionnés qui sont en magasin. Pour voir les meubles, s'adresser audit atelier, place du Marché au bétail, ou à Mme Poffet, rue du Tir, Bulle.

On reçoit toujours les commandes qui se font soigneusement exécutées, à des prix très modérés.

Génisse égarée.

Une génisse, manteau rouge et blanc, s'est égarée depuis vendredi soir. La ramener ou aviser le propriétaire, M. Louis Connoz, assesseur, à La Tour-de-Trême, qui récompensera.

Médaille d'argent Fribourg 1892.
Médaille d'or Collectivité Genève 1896.

FILATURE DE LAINE

FABRIQUE DE DRAPS & MILAINE à NEIRIVUE
Fouillage. Apprêtage. Travail à façon.

Avant de vous procurer vos vêtements d'hiver, veuillez venir examiner les bonnes milaines et les beaux draps du pays que je vends à mes dépôts de **Bulle et Fribourg**, où vous trouverez un joli choix de nuances.
Ainsi, tout en favorisant l'industrie du pays, vous emplettez une marchandise de bonne qualité sous tous les rapports.
Echantillons à disposition.
Se recommande

G.-Jules GREMAUD

Henri Fincks, Bulle.
Réparations en tous genres.
Entreprises de couvertures diverses en ferblanc, zing, tôle galvanisée, bois ciment, ardoises, tuiles.
Articles de ménage, boîtes et bidons à lait, couleuses, baignoires, etc.
Travail prompt et soigné à des prix défiant toute concurrence.
Domicile et atelier, hôtel de l'Ecu.

Institution Grandinger, Neuveville.

Fondée en 1864.
SPÉCIALITÉ : Etude rapide de l'allemand, de l'anglais et de toutes les branches commerciales. — Position idéale au bord du lac de Bière. — Soins excellents. — Prix modérés. — Plus de 1500 élèves ont suivi notre système.

LA DIRECTION

A. PAPA
GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.
Domicile chez M. Paul MAGNIN, aux Halles, à Bulle.

KOHLER CHOCOLATS
KOHLER
CHOCOLAT CACAO KOHLER

Source la plus avantageuse pour impressions, papeteries, enveloppes, papier poste, papier A. Niederhäuser, d'emballage, timbres en caoutchouc, cartes de félicitation, fab. de papier, Granges (Soleure). Prix courants et échantillons gratuits et franco.

Le **MAGGI** en flacons est excellent pour rendre instantanément exquis et réconfortant tout potage faible. En vente chez : Vve Gremaud, notaire et nég., Bulle.
Les flacons d'origine de 50 c. sont remplis à nouveau pour 35 c., ceux de 90 c. pour 60 c. et ceux de 1 fr. 50 pour 90 c.

AGENCE FRIBOURGEOISE DE RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

F. DUCOMMUN
119, rue des Chanoines
FRIBOURG

ASSURANCES vie, accidents, bétail, incendie, bris de glaces, etc.

CONDITIONS AVANTAGEUSES
Demandez échantillons des meilleures **Milaines de Berne** à **Walther Gygax**, fabricant, Bleichenbach.

CHOCOLAT P. H. SUCHARD
CA CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT



PRIX DE L'ABO

Pour la Suisse :

Étranger, 1 an, 9 payable d

Prix du numé

On s'abonne da de p

B

Pa

Dans un art

l'Ami du peup

l'opposition, d

de l'allure à la

maître George

Il oublie d

qu'en dépit de

leurs assez d

grand-maître

de l'univers, M

chose qu'une

Socialiste en

imposer aux ca

M. Scherrer d

texte de voulo

ques papales.

cou dans la dé

mins de fer.

Comment c

ces ?

Autrefois, il

qu'il accusait

sy-stématique

lique. Satisfac

catholique ort

religion est ap

tient nul comp

politique rom

que l'on se do

tre ces affreux

de la « Suisse

FEUILLE

MON

On venait l...

suprême effort,

la tête du mal

resta comme m

Mais la veuve

porte, on cria

— Ouvrez, a

Martial pouv

duchesse, car

d'un coup d'œil

Il secona viv

— Cent mille

Puis, attirant

La porte vola

dés par l'inspe

— Rends-toi

Il ne bougea

son revolver.

— Si je puis

deux minutes,

Il les gagna,

à terre, et il pr

la maison le sai

De ce côté, il

— Perdu ! C

En un clin d'

l'enfermait dan

Sa situation s